

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 477

présenté par

M. Eckert

à l'amendement n° 460 du Gouvernement

APRÈS L'ARTICLE 28

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« , la répartition des dotations de l'État et les instruments de péréquation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec la proposition de loi n° 163 déposée par M. François MARC au Sénat.

L'impact de la révision sur les potentiels financier et fiscal des collectivités, qui constitue l'un des deux objets du rapport, concerne *in fine* la répartition des dotations et le fonctionnement des mécanismes de péréquation horizontale ou verticale.